

# Cercle Education

## Une heure – un projet

«Le projet arts, culture et prévention : quand les acteurs de la culture et du secteur social expérimentent, sur un territoire, une intervention innovante auprès des jeunes en difficulté »

Jeudi 9 décembre 2021  
9h30 – 10h30



**Saïd Berkane**  
Délégué général adjoint  
Fondation Culture & Diversité



**Nicolas Verhaeghe**  
Formateur consultant APSN  
Chargé de coordination du projet « Arts,  
Culture et Protection de l'Enfance »

### Partenaires du Cercle Education





# Les intervenants





# Saïd Berkane

Délégué général adjoint, Fondation Culture & Diversité

Après avoir rejoint la Fondation Culture & Diversité en 2014 en qualité de chargé de programmes et des partenariats, Saïd Berkane est nommé Délégué général adjoint de la fondation en 2017. Il réalise à cette occasion une évaluation décennale de l'impact de l'action de la fondation sur ses bénéficiaires. Diplômé d'un Master en management des Industries créatives de KEDGE Business School, il pilote au sein de la fondation une équipe de dix personnes dans la gestion et l'évaluation d'une vingtaine de programmes visant à l'égalité des chances et à la cohésion sociale. Membre du Comité pédagogique du MSc Arts & Creative Industries management de KEDGE Business School, il enseigne par ailleurs à la Sorbonne Nouvelle.

**La Fondation Culture & Diversité**, fondation d'entreprise de Fimalac créée par Marc Ladreit de Lacharrière, a pour mission de favoriser l'accès aux arts et à la culture des jeunes issus de milieux modestes. Depuis son lancement en 2006, elle conçoit et mène directement sur le terrain avec ses partenaires culturels, éducatifs et sociaux des programmes pérennes suivant deux axes d'action que sont l'égalité des chances et la cohésion sociale. Plus de 45 000 jeunes ont d'ores et déjà bénéficié de ses programmes.

## **Le projet Arts, Cultures & Prévention**

En 2016, la Fondation Culture & Diversité et l'APSN, Centre ressource de la prévention spécialisée situé à Lille, ont défini et mis en œuvre dans le Département du Nord un programme expérimental de trois ans en partenariat avec la DRAC des Hauts-de-France. Ce programme intitulé « [Arts, Cultures & Prévention](#) », repose sur la création de six binômes composés d'une structure culturelle et d'une association de prévention spécialisée issues d'un même territoire. Les six structures culturelles, choisies par la DRAC Hauts-de-France, sont réparties sur le territoire du département du Nord et couvrent des champs artistiques et statuts différents.

Les binômes ont bénéficié d'une carte blanche ainsi que d'un financement sécurisé, d'un suivi méthodologique et de formations pour inventer ensemble des actions artistiques et culturelles et permettre aux jeunes d'améliorer leur parcours de vie. A l'issue des trois années, un livre-blanc regroupant les impacts, tant sur les jeunes que sur les professionnels, et les préconisations de cette expérimentation a été publié. Ce programme a également bénéficié du soutien de la DILCRAH et de la Préfecture de la région Hauts-de-France.

## **Un nouveau programme Arts, Cultures & Protection de l'enfance**

Suite au succès du premier programme, achevé en 2019, l'ensemble des partenaires ont souhaité le développement d'un nouveau programme expérimental de trois ans fonctionnant avec le même principe. Le programme « [Arts, Cultures & Protection de l'enfance](#) », lancé en 2020, met en relation trois structures culturelles choisies par la DRAC Hauts-de-France (le Bateau Feu à Dunkerque, le Manège à Maubeuge, et le Labo à Cambrai) avec trois structures de la protection de l'enfance (Protection Judiciaire de la Jeunesse, Aide Sociale à l'Enfance et prévention spécialisée).

Pendant trois ans, ces acteurs disposeront d'un budget, d'un suivi méthodologique et de formations avec pour seule consigne d'inventer ensemble des actions innovantes d'accès à la culture. Cette nouvelle expérimentation est soutenue par la DRAC Hauts-de-France, la Préfecture de la région Hauts-de-France, le Département du Nord et la Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse du Nord.



# Nicolas Verhaeghe

Formateur consultant APSN

Chargé de coordination du projet « Arts, Culture et Protection de l'Enfance »



Ayant rejoint l'APSN depuis 4 ans, il avait d'abord accompagné comme consultant, des collectivités, des associations ou des entreprises sociales dans la conception, le pilotage et l'évaluation de leurs projets complexes.

Comme formateur consultant de l'APSN, il travaille notamment sur les démarches de projets innovants et territoriaux. Il s'attache à privilégier les dynamiques de mobilisation citoyenne et d'intelligence collective, pour répondre aux besoins des structures, des équipes et des habitants. Il est depuis septembre 2020, chargé de la coordination du projet « Arts, Culture et Protection de l'Enfance ».

## **L'Association Prévention Spécialisée Nationale (APSN)**

Créé en 1986 par les clubs de Prévention spécialisée du Nord, l'APSN inscrit son action dans l'héritage de l'éducation populaire. Reconnue en 2005 par le Département du Nord en tant que Centre de Ressources, l'APSN est également un organisme de formation certifié.

Fin 2019, l'APSN modifie ses statuts en ouvrant la possibilité d'adhérer à « tout organisme public ou privé gérant une activité de Prévention spécialisée à l'échelle du territoire national », l'APSN devient « Association Prévention Spécialisée Nationale ».

## **Missions en tant que tête de réseau de la Prévention spécialisée :**

- Promouvoir la Prévention spécialisée, la positionner dans l'articulation des politiques sociales, protection de l'Enfance et Jeunesse, et apporter un appui sur la déclinaison des orientations nationales, régionales, départementales
- Communiquer sur les impacts des modalités d'intervention spécifiques en Prévention Spécialisée
- Valoriser les capacités pro-actives et managériales des Organisations de Prévention Spécialisée (Exemple : *la démarche qualité versus Prévention spécialisée*)
- Coordonner la pluralité des acteurs en prenant en compte les réalités locales
- Organiser des temps d'échanges, des approches porteuses de créativité par l'échange d'expérience
- Accompagner les espaces de concertation et de coopération entre les acteurs et étayer le réseau par une fonction d'ingénierie (conception d'outils et de supports communs)

**Missions en tant que Centre de Ressources et Organisme de formation :**

1. Création de supports et accompagnement des structures de Prévention spécialisée sur les démarches d'élaboration de diagnostic, de projet et d'évaluation
  - Une **base de données commune** permettant d'évaluer l'activité de la Prévention Spécialisée et de caractériser les publics (production de rapports d'analyse)
  - **Un guide d'évaluation interne** reconnu par l'ANESM/HAS : [www.apsn-prev.org/pages/view/27](http://www.apsn-prev.org/pages/view/27)
  - **Une plateforme numérique sur le diagnostic de territoire** en direction des acteurs de l'action sociale et du développement local (accès à des ressources pédagogiques : <https://diagnostic-territoire.org>)
2. Former, accompagner la professionnalisation du secteur : répondre aux besoins spécifiques des équipes sur des problématiques rencontrées (questionner, comprendre et agir). L'APSN développe également des formations interservices et inter-institutionnelles permettant à des partenaires de se co-former
3. Conduire des projets innovants : Coordination du projet Arts, Cultures et Protection de l'Enfance soutenu par la Fondation Culture & Diversité, permettant à des binômes d'actions sociales et structures culturelles d'aller vers les jeunes pour une meilleure inclusion : [www.apsn-prev.org/pages/view/122](http://www.apsn-prev.org/pages/view/122)
4. Produire, capitaliser et diffuser des supports méthodologiques, des travaux d'études et de recherche : [www.apsn-prev.org/blog/actualites/view/76#](http://www.apsn-prev.org/blog/actualites/view/76#)



CENTRE FRANÇAIS  
DES FONDS  
ET FONDATIONS

# Le Centre français des Fonds et Fondations

Le Centre français des Fonds et Fondations (CFF) a pour mission d'aider à la connaissance du secteur, d'en favoriser le développement et vise à promouvoir une forte culture philanthropique en France, au service de toutes les causes d'intérêt général. Il accompagne, documente et renforce un secteur en pleine évolution, mutation et diversification. Il est le porte-parole des fondations et fonds de dotation auprès des pouvoirs publics. Centre d'information de référence, il assure une veille législative, réglementaire et fiscale accessible à tous sur [www.centre-francais-fondations.org](http://www.centre-francais-fondations.org) et contribue à la production d'études et d'enquêtes.

Créé en 2002 à l'initiative de sept fondations françaises souhaitant s'engager pour la promotion et la défense des fondations, le CFF rassemble aujourd'hui plus de 350 membres, représentant plus de 60 % des dépenses du secteur, et a vocation à regrouper tous les fonds de dotation ou fondations, quels qu'en soient le statut juridique, le mode opératoire, les moyens, les fondateurs ou la mission d'intérêt général.

Le Centre français des Fonds et Fondations est présidé par Benoît Miribel et dirigé par Jean-Marc Pautras.

Site internet : <https://www.centre-francais-fondations.org/rejoignez-nous>